La Banque Laurentienne du Canada hausse son taux préférentiel

MONTRÉAL, 07 sept. 2022 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX :LB) annonce qu'elle hausse son taux préférentiel, ainsi que celui de B2B Banque, de 75 points de base, soit de 4,70 % à 5,45 %, et ce, à compter du 8 septembre 2022.

À propos de la Banque Laurentienne du Canada

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres. Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons plus de 3 000 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 49,8 milliards $, de même que des actifs administrés de 27,8 milliards $. Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

Renseignements :

Merick Seguin Conseiller principal, Relations avec les médias Banque Laurentienne du Canada
Cellulaire : 514 451-3201 merick.seguin@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2022-09-07-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-hausse-son-taux-preferentiel